

Vieillir seule : quelle proximité géographique des enfants ?

Ageing on one's own : which kind of geographical proximity for single women's children ?

Rémi Gallou et Julie Rochut



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ress/3745>

DOI : 10.4000/ress.3745

ISBN : 1663-4446

ISSN : 1663-4446

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2017

Pagination : 69-96

ISSN : 0048-8046

Référence électronique

Rémi Gallou et Julie Rochut, « Vieillir seule : quelle proximité géographique des enfants ? », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 55-1 | 2017, mis en ligne le 15 mai 2020, consulté le 19 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ress/3745> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.3745>

VIEILLIR SEULE : QUELLE PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE DES ENFANTS ?

RÉMI GALLOU & JULIE ROCHUT

Paris, CNAV – INED / CNAV – Université Paris-Sud
remi.gallou@cnav.fr / julie.rochut@cnav.fr

Résumé. Décohabiter ou, à l'inverse, prolonger la cohabitation familiale peuvent être affaire d'autonomie financière, de position sociale ou d'influence culturelle (familialiste vs individualiste). L'article utilise dans un premier temps l'enquête «Share» pour les comparaisons européennes. Dans un deuxième temps, il propose d'étudier le vieillissement des mères de famille vivant sans conjoint en France en abordant la question du départ des enfants. Les familles monoparentales constituant le type de ménage le plus en proie au risque de précarité, l'étude des liens et de la proximité géographique des enfants des femmes vivant sans conjoint prend tout son sens. L'enquête «Familles et Logements» a été mobilisée pour décrire les liens de proximité des enfants à leur mère ne vivant pas en couple. Parmi les résultats, on retiendra que, toutes choses égales par ailleurs, les mères âgées immigrées non européennes de 55 ans ou plus cohabitent davantage avec un enfant. Et lorsque ce n'est pas le cas, elles résident plus souvent que les autres dans la même commune qu'un de leurs enfants.

Mots-clés : familles monoparentales, isolement, précarité, relations intergénérationnelles, vieillissement des immigrés.

Abstract. Leaving parental home or, conversely, extending family cohabitation can be a matter of financial autonomy, social position or cultural influence (familialist vs individualistic). This article first uses the "Share" survey for European comparisons. It then focuses on the ageing of French single-women families whose children have move out. Because single-parent families are the most vulnerable type of household, studying the links and geographic proximity of children of women living without a spouse is important. The "French Families and Housing" survey was used to describe the proximity of children to their single mothers. The results show that, all other factors being equal, non-European immigrant women aged 55 and above are more likely to live with one of their children. And when they no longer live in the same household, they are more likely to live in the same commune.

Keywords: ageing of immigrants, distress, intergenerational relationships, isolation, single-parent families.

La place de l'enfant lors du vieillissement des parents diffère selon les pays, les sociétés, les cultures. Par place on entend à la fois son positionnement géographique mais aussi la part plus ou moins grande qu'il peut prendre dans la vie des parents, de par son aide et son soutien, ou les sollicitations qu'il peut lui-même exprimer vis-à-vis de ses parents.

Sur une échelle plus large, les différences observées en matière de cohabitation et de pratiques de proximité géographique entre générations selon les différents pays ne sont pas uniquement liées à la culture, mais sont également à rapprocher des politiques nationales développées. Celles qui vont dans le sens d'un soutien affiché au développement de l'autonomie des individus vont ainsi institutionnaliser toutes les étapes de la vie, au sens de l'État-providence. C'est le cas dans la majorité des pays scandinaves. À l'opposé, dans les pays du sud de l'Europe, où la place de la famille et le poids de l'économie non marchande sont cruciaux, on voit perdurer l'expression d'une solidarité familiale plus intense, qui s'exprime conjointement à la proximité géographique.

Comme l'indiquent Catherine Bonvalet et Éva Lelièvre «l'implantation géographique du réseau de parenté dépend des trajectoires familiales et professionnelles de chaque membre du groupe» (Bonvalet et Lelièvre, 2005, p. 43). Les ruptures, les cassures peuvent conduire les familles à se recentrer sur un espace commun, un quartier, une commune ou un logement. Les caractéristiques de proximité ou d'éloignement doivent être interprétées avec prudence.

L'article propose une réflexion sur le jeu des proximités entre parents et enfants, ou plus exactement entre les enfants adultes et leurs mères. La distance entre un parent et son (ses) enfant(s) résulte de nombreux paramètres, choix parfois pratiques et parfois hérités des histoires de vie individuelle, familiale, sociale ou culturelle. La première partie évoquera la proximité des enfants avec leurs parents dans plusieurs pays d'Europe. À partir de l'enquête «Share» qui permet les comparaisons européennes, nous établirons les différentes pratiques en place en évoquant une double explication : culturelle (s'éloigner de ses parents n'est pas chose facile selon où l'on vit), et politique, car liée aux systèmes d'institution qui peuvent prendre le relais dans le soutien pendant les vieux jours. Dans une deuxième partie, nous

nous concentrerons sur la situation des femmes françaises vieillissant sans conjoint, situation vis-à-vis de laquelle la proximité des enfants est d'autant plus cruciale. Régulièrement désignées comme les plus soumises à la précarité¹ parmi les différentes formes familiales, les femmes mères de famille monoparentale², de par leurs parcours professionnel et familial, peuvent apparaître plus fragilisées encore avec le passage à la retraite. Autour des âges plus élevés viennent s'ajouter les questions liées à l'avancée en âge, la santé, le niveau de relations sociales et familiales et son corolaire, l'isolement.

Enfin, la troisième partie abordera la situation des femmes immigrées vieillissant sans conjoint en France et étudiera la proximité avec leurs enfants. Vieillissant plus souvent seules que les autochtones, ayant moins travaillé en moyenne, la vie sans conjoint les expose davantage que les autres au risque de précarité. Selon la proximité de ces femmes avec leurs enfants (cohabitation, maintien dans le quartier, éloignement, etc.) nous verrons quels liens pourraient être discutés entre le parcours familial, la situation sociale et l'influence culturelle.

I. LA PROXIMITÉ DES ENFANTS DES MÉNAGES DE 55 ANS OU PLUS EN EUROPE

I.1. TOUR D'HORIZON : ENFANTS, FAMILLES, COHABITATION EN EUROPE

Les relations entre générations ont été profondément transformées ces dernières décennies. Les normes de séparation résidentielle et d'indépendance financière s'imposent désormais à elles, témoignant de leur processus d'autonomisation. Les solidarités entre générations se sont aussi transformées

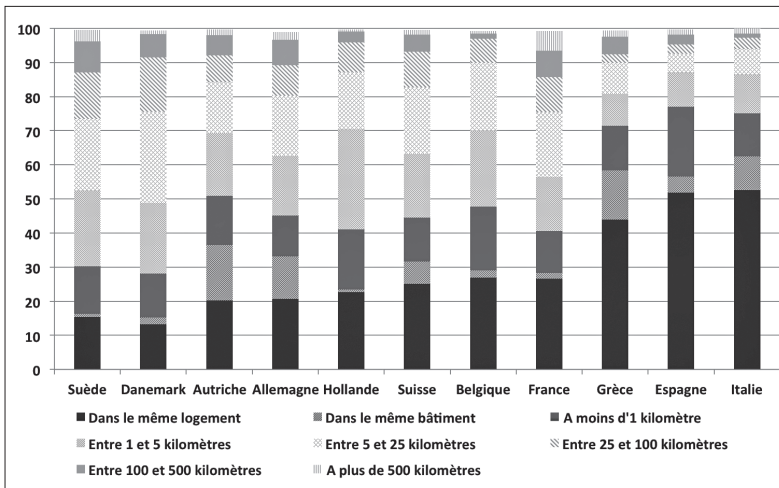
1 Voir Insee Références, édition 2015 – Vue d'ensemble - Couples et familles.

2 Nous emploierons parfois l'expression «famille monoparentale» pour désigner la situation familiale de mères immigrées ou non, vivant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants. Ce sont les définitions de l'Insee qui nous l'y autorisent : «Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (sans enfant)». «L'enfant d'une famille vit au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) il forme une famille, quel que soit son âge, s'il est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage (avec lesquels elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte)».

et ont perduré sous d'autres formes³. Le modèle «d'intimité à distance», caractéristique de cette évolution depuis les années 1960 tend à dominer dans les sociétés de plus en plus individualistes.

Il subsiste néanmoins des variations importantes entre pays européens. On évoque souvent l'axe Nord/Sud pour différencier les valeurs familiales, les pays du Nord étant plus individualistes et ceux du Sud plus familialistes. Cette division se vérifie particulièrement dans le cadre de la cohabitation des générations. L'enquête «Share» (voir Encadré 1, à la fin de cette section) met en évidence le départ plus tardif des enfants du domicile parental, ainsi qu'une cohabitation plus fréquente entre parents âgés et enfants adultes, en Italie, en Espagne et en Grèce, comparées aux autres pays européens (Attias-Donfut et Gallou, 2006).

Graphique 1. Distance à l'enfant le plus proche, parmi les 50 ans et plus dans les pays d'Europe en 2004

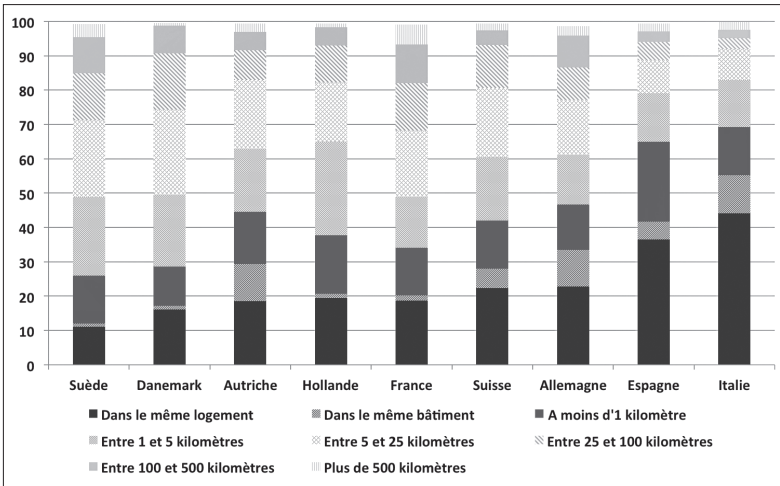


Champ: Ménages avec au moins une personne de 50 ans ou plus, ayant eu un enfant au moins.

Source: Enquête «Share», vague 1 et 5.

3 Voir notamment Attias-Donfut (1995), Crenner (1998) et également les travaux menés dans les années 1970 par Agnès Pitrou et Louis Roussel.

Graphique 2. Distance à l'enfant le plus proche, parmi les 50 ans et plus dans les pays d'Europe en 2013



Champ: Ménages avec au moins une personne de 50 ans ou plus, ayant eu un enfant au moins.

Source: Enquête «Share», vague 1 et 5.

En 2004, la proximité géographique entre parents âgés et enfants adultes était remarquable pour tous les pays. Dans les pays nordiques, en Suède et au Danemark, la cohabitation est plus réduite qu'ailleurs. Dans trois pays du sud de l'Europe, en Espagne, en Italie et en Grèce, plus de 70% des ménages enquêtés avaient un enfant qui vivait à moins d'un kilomètre de chez eux (40% en France) – cf. Graphique 1. Un peu moins de dix ans plus tard, la dernière vague de l'enquête «Share», nous permet d'actualiser nos observations. Si la distance à l'enfant le plus proche semble avoir augmenté quelque peu avec les années, et ce partout en Europe, on remarque que la différence Nord/Sud persiste – cf. Graphique 2. La cohabitation reste rare au Nord: même si la moitié des enfants vivent à moins de 5 km dans les pays scandinaves (Suède et Danemark), seuls 10 à 15% des ménages vivent avec l'un de leur(s) enfant(s). La cohabitation constitue un mode de vie bien plus fréquent au sud de l'Europe puisqu'elle concerne environ 40% des 50 ans et plus en Italie ou en Espagne. À mi-chemin entre cohabitation et séparation résidentielle, on remarque pour certains pays, une propension plus élevée des enfants à vivre non pas dans le même

logement que leurs parents, mais dans le même immeuble. En 2004, cette pratique était plus élevée en Autriche, Allemagne, Grèce et Italie (entre 15 % et 20 %). Les tendances observées sont les mêmes, près de 70 % des ménages de 55 ans ou plus vivent à moins de 1 km d'un de leurs enfants dans les pays du Sud⁴ et seulement près d'un tiers en France, dans les Pays-Bas, voire un quart en Europe du Nord.

Ce constat est à mettre en regard des dispositifs publics de prise en charge de la dépendance. D'après la comparaison réalisée par Florence Kamette (2011) «les pays qui assurent la meilleure prise en charge de la dépendance des personnes âgées sont l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas. En revanche, les dispositifs publics italiens [et espagnols] de prise en charge de la dépendance restent secondaires par rapport à la solidarité familiale.» Les enfants peuvent ainsi se retrouver contraints à une plus grande proximité pour prendre en charge la vieillesse de leurs parents, d'autant plus que le taux de logements adaptés est élevé dans les pays d'Europe du Nord, relativement bas en France, en Suisse et en Allemagne, et quasi inexistant en Espagne et en Italie (Rapport sur le vieillissement, 2011).

La proximité des enfants à l'âge adulte dans les pays européens a été relativement peu étudiée. L'étude de Karsten Hank (2007) et celle de Bettina Isengard et Marc Szydlik (2012) mobilisent la première vague de l'enquête «Share» et examinent la proximité des enfants et des parents dans les ménages d'une dizaine de pays européens. Où vivent les enfants à l'âge adulte ? Quels sont les déterminants de la corésidence et plus généralement de la proximité géographique des enfants ? Même si la conjoncture économique apparaît cruciale dans la décision de corésidence, d'autres facteurs influencent cette disposition, notamment la taille de la fratrie, la taille du logement ou la santé des parents. Avoir un proche pour s'occuper de soi – ce que l'on appelle un «aidant familial» – devient une question centrale de la corésidence.

4 Dans l'intervalle la Grèce, ne pouvant plus financer le coût de l'enquête, est sortie de l'échantillon.

Cette interrogation sera plus fréquente à l'avenir, sous l'effet d'une double tendance : l'augmentation de l'espérance de vie et la hausse du veuvage. Ainsi, les femmes seraient moins bien loties que les hommes, principalement en raison d'une double action : le différentiel entre leur espérance de vie et celle de leurs congénères masculins et le décalage d'âge subsistant lors de la mise en couple, d'environ deux ans et demi (Daguet, 2016).

En Europe, les chances d'avoir un conjoint auprès de soi lorsqu'on a plus de 75 ans et que l'on est en situation d'incapacité sont plus élevées pour les hommes que pour les femmes : 60 % contre 19 %. Ainsi, en cas de difficultés, le conjoint étant le premier aidant, 62 % des femmes ne peuvent compter que sur l'aide éventuelle d'un enfant. Sur ce point, toutes les Européennes ne sont pas non plus à égalité. On note de nouveau une disparité Nord-Sud : 59 % des Allemandes et 56 % de Finlandaises de plus de 75 ans habitent seules, contre seulement 30 % des Portugaises et 48 % de Françaises (Delbès et al., 2006). C'est la situation de ces dernières que l'article va maintenant approfondir.

Encadré I. L'enquête «Share»

L'enquête européenne «Share» (*Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe*) est une base de données de grande envergure avec plus de 80 000 européens de 50 ans ou plus interrogés dans une vingtaine de pays. L'enquête a été effectuée par vagues successives depuis 2004. Les données sont recueillies tous les deux ans. Les trois principaux thèmes sont 1) les causes et les conséquences du passage à la retraite, 2) les modalités de prise en charge de la dépendance et 3) les relations intergénérationnelles et les solidarités familiales. Ce dernier thème nous permet d'obtenir des informations sur les liens entre parents et enfants, et notamment leur proximité géographique.

Nos statistiques sont réalisées sur la vague 1 et la vague 5 sur les échantillons de ménages ayant au moins un enfant. Les échantillons contiennent respectivement 16 126 ménages en 2004 lors de la 1^{re} vague et 26 469 ménages en 2013 lors de la 5^e vague.

2. LE VIEILLISSEMENT DES FEMMES SANS CONJOINT EN FRANCE

Le recensement de la population dénombre un peu plus de quatre millions de femmes âgées de 55 ans et plus vivant sans conjoint (Insee, 2011). Le lieu de vie et la localisation des enfants donnent des indications sur les solidarités familiales à l'œuvre, à l'heure où les plus jeunes parviennent à l'âge de la retraite et où les plus âgées font face aux aléas du vieillissement.

2.1. CONSÉQUENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DU PASSAGE À LA RETRAITE

Le moment de la retraite peut être une période de fragilisation en raison de la baisse des revenus (le taux de remplacement moyen s'établit entre 72 % et 75 % selon le type de carrière et le genre⁵), ainsi que par l'apparition croissante de difficultés de santé ou une moindre implication dans les activités sociales⁶. Le risque est accru pour les femmes, dont les générations qui parviennent à la retraite ont moins travaillé que les hommes ou moins longtemps. Les carrières des hommes et celles des femmes ne sont pas impactées de la même façon par les naissances. En 2005, alors que les hommes en couple restent, pour 90 % d'entre eux, à temps plein quel que soit le nombre de leurs enfants, les femmes ne sont plus que 68 % à travailler à temps complet avec un enfant et seulement 39 % avec plusieurs enfants. Parmi les femmes qui ne travaillent pas à temps complet, une partie est au chômage et une autre occupe un temps partiel (Couppié et Epiphane, 2007).

Les projections laissent penser que les écarts se maintiendront longtemps : même en posant l'hypothèse d'une poursuite de l'augmentation du taux d'activités des femmes, les pensions de droit direct des générations nées entre 1965 et 1974 seraient encore inférieures de 32 % à celles des hommes. De plus, il y a fort à craindre que des facteurs pénalisant tels que le travail à temps partiel (marquant encore bien souvent les jeunes années d'activité des femmes et, de

5 Voir Senghor, 2015.

6 Voir le rapport «Solitudes de France» (2015).

façon générale, la dégradation des conditions d'entrée dans la vie active), les formes particulières d'emploi, le risque de chômage ou d'interruption d'activités auxquels les femmes demeurent les plus exposées, continuent de marquer les parcours féminins. Le salaire annuel moyen qui sert de calcul à la retraite de base est déterminant, ce qui est méconnu ou sous estimé par les individus. On juge ici de l'impact négatif du temps partiel sur les retraites ce qui ne concerne pas que les jeunes générations, puisque 30 % des femmes de 50-59 ans du secteur privé travaillaient à temps partiel (contre 5 % des hommes). Les effets de ces écarts se feront sentir à long terme puisqu'on estime qu'à l'horizon 2040, les pensions de retraite globale des femmes âgées de 65 à 69 ans seraient encore inférieures d'un quart à celles des hommes (Bonnet et Hourriez, 2012).

Une importante diminution de revenus, quel que soit le milieu social de référence est difficile à vivre car il occasionne des changements de mode de vie, mais également un risque de fragilisation sociale et de mise à distance de la part de l'entourage régulier. Le contexte familial dans lequel ces femmes vont évoluer et le poids de « l'isolement » sont à prendre en compte. Si, une personne vivant seule constitue un « ménage isolé » au sens de l'Insee, cela ne préfigure en rien de sa situation sociale et ne signifie pas qu'elle est en situation d'isolement familial ou social. La réalité des situations de vie est complexe et le nombre de personnes du ménage ne suffit pas à déterminer le risque de fragilisation des individus. L'état de santé, les caractéristiques de logement, de revenus interviennent, ainsi que la vie sociale et l'intensité des relations avec l'entourage. La question du vieillissement des mères vivant sans conjoint pose ainsi celle du départ des enfants du domicile. Nous pouvons faire l'hypothèse que ce départ est plus difficile à réaliser sur un plan matériel et moral. En effet, même pour le dernier enfant cohabitant, quitter un foyer parental composé des deux parents n'a pas la même signification que de « décohabiter » d'avec un parent sans conjoint (Trabut, 2014). Dès lors, notre questionnement se pose en termes socio-économiques, sociodémographiques (accès à l'autonomie sociale, familiale, résidentielle) mais aussi relationnels et affectifs. Du côté des enfants, on convoque le devoir moral, le dévouement ou l'engagement vis-à-vis d'un parent âgé vivant seul. Du côté des parents, le souhait de ne pas être un poids

pour les enfants et de leur donner une chance d'accéder à telle position résidentielle ou telle position sociale, est exprimée dans diverses enquêtes⁷.

Plus exposées à la précarité, moins diplômées⁸, les familles monoparentales concernent des mères dans plus de neuf cas sur dix. Le vieillissement de celles qui vivent durablement dans cette configuration familiale et les enjeux liés à la cohabitation / décohabitation de leurs enfants ont été peu étudiés. Que représente pour ces enfants l'idée de «laisser» leur mère vivre seule? Comment se figurent-ils les capacités sociales, économiques et parfois physiques de leur mère à vivre seule? Les données utilisées dans cet article ne permettront pas d'analyser les mécanismes de décision, de choix ou d'appréciation des personnes elles-mêmes ou de leurs enfants sur leur capacité à vivre seules, matériellement ou affectivement. Mais nous allons nous intéresser aux lieux de vie des enfants des femmes vivant et vieillissent sans partenaire. Sans en donner toutes les clés, l'étude de la distance géographique aux mères, apporte des indications sur l'intensité des liens et la capacité d'autonomie de ces deux générations.

2.2. OÙ VIVENT LES ENFANTS DES FEMMES VIVANT SANS CONJOINT?

Nous tentons ici de mieux comprendre les facteurs influençant la proximité des enfants à l'âge adulte avec leurs mères sans conjoint, en France, en mobilisant l'enquête «Famille et Logement» (EFL). Les informations portant sur la connaissance de ces femmes et de leur entourage (au premier rang duquel les enfants) sont extraites de cette enquête réalisée en 2011 par l'Insee (EFL, voir Encadré 2, à la fin de cette section). Ces données permettent d'analyser la proximité de résidence des enfants vis-à-vis de leurs parents. La proximité

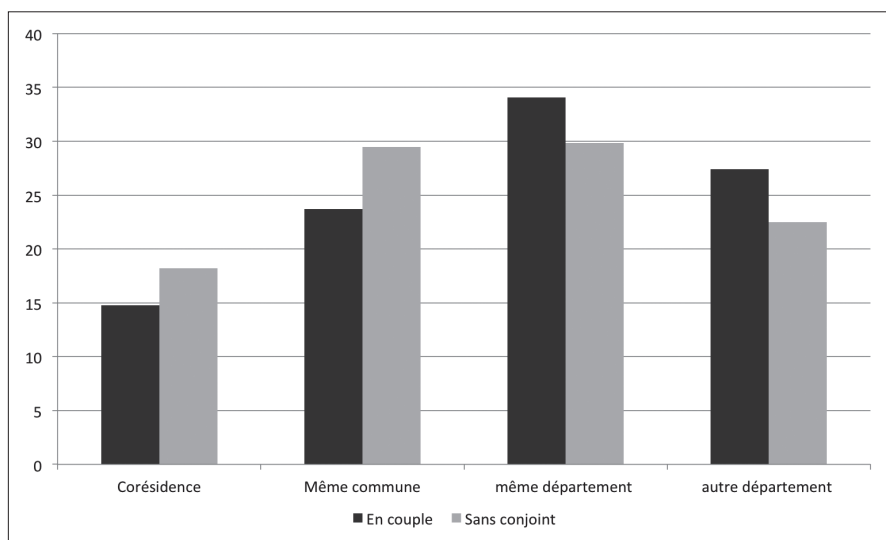
7 La plus récente est l'enquête Amare (Ancrage et Mobilité résidentielle à la Retraite – Cnav, Ined, Citeres et IRD) sur la mobilité résidentielle des retraités (à paraître).

8 Dans le dossier «Solidarité et Santé» consacré aux familles monoparentales depuis 1990 (Acs, Lhommeau et Raynaud, 2015) les auteurs écrivent que «le niveau de diplôme des parents isolés a augmenté depuis les années 1990, mais leur position relative s'est dégradée par rapport à celle des parents en couple, dont le niveau de diplôme a progressé encore davantage. Alors qu'en 1990, les mères isolées étaient plus souvent actives occupées que celles en couple, la situation s'est inversée en 2012».

de l'enfant le plus proche est ici étudiée. Nous modélisons ainsi la proximité par une variable qualitative indiquant quatre états possibles : 1) cohabiter ; 2) vivre dans la même commune ; 3) vivre dans une autre commune mais dans le même département ; 4) vivre dans un autre département ou à l'étranger. Cette variable, bien que fruste, donne une graduation de la proximité de l'enfant le plus proche.

La répartition de la proximité de l'enfant le plus proche des femmes sans conjoint est alors la suivante. Chez les femmes sans conjoint de 55 ans ou plus, près d'une femme sur six cohabite avec au moins un enfant. L'enfant le plus proche habite dans le même département pour deux tiers des femmes sans conjoint de plus 55 ans ou plus, alors que les femmes vivant avec un conjoint habitent moins souvent à proximité d'un enfant.

Graphique 3. Proximité de l'enfant le plus proche des femmes de 55 ans ou plus avec ou sans conjoint



Champ: Femmes sans conjoint de 55 ans ou plus. Calculs des auteurs.

Source: Insee, enquête « Famille et Logements » 2011.

Nous souhaitons connaître les facteurs qui influencent la proximité géographique des femmes avec leur enfant. Pour ce faire, nous estimons un probit ordonné modélisant la probabilité d'être plus ou moins proche. La proximité est ici modélisée par les quatre états détaillés précédemment et nous expliquons la proximité du plus proche enfant par différentes variables. Les caractéristiques sociodémographiques de la mère apparaissent centrales, notamment son âge, son statut marital, son niveau de diplôme, ou encore son statut d'immigré. Une mère plus âgée, moins insérée dans le monde du travail, et ayant subi les difficultés d'un veuvage peut, par exemple, développer une proximité géographique plus grande avec un de ses enfants. Les caractéristiques des enfants sont ajoutées, comme l'âge de l'enfant le plus âgé, le fait d'avoir au moins une fille, le nombre d'enfants, mais aussi quelques caractéristiques du logement (habiter en HLM, le nombre d'années depuis l'installation dans le logement ou encore le nombre de pièces du logement) qui peuvent influencer la décision d'un rapprochement. Nous ajoutons également des effets fixes régions⁹. Malheureusement, nous ne disposons pas du revenu ou encore de variables décrivant l'état de santé qui pourraient également expliquer une plus ou moins grande proximité.

La probabilité d'habiter avec un enfant est plus élevée pour les veuves que les divorcées (+ 6 %). À l'opposé, la probabilité d'habiter dans un autre département que son enfant le plus proche diminue de 8 % pour les femmes veuves. La fragilité liée au veuvage apparaît être en lien avec la proximité géographique d'un enfant. Celles qui n'ont pas été scolarisées ou qui n'ont pas eu de diplôme (par rapport à celle qui ont eu un CEP-BEPC) ont une probabilité plus élevée (entre 5 et 10 %) de corésider avec un enfant ; en parallèle elles ont une moindre probabilité d'habiter dans un autre département (-8,5 %). De plus, celles qui ont eu au moins le baccalauréat ont une probabilité plus faible de corésider ou d'habiter dans la même commune que d'habiter à distance (i.e. dans une autre commune ou dans un autre département). La probabilité d'habiter avec un enfant augmente de 5 % pour les femmes immigrées issues de pays hors

9 Un effet fixe région est une variable indicatrice (0/1) permettant d'indiquer l'appartenance à une région.

Union européenne. À l'opposée, les femmes immigrées de l'Union européenne semblent avoir des comportements proches des femmes non immigrées en matière de proximité géographique. La corésidence apparaît donc plus marquée chez les populations issues notamment d'Afrique du Nord, quoiqu'il ne nous soit pas possible, ici, de déterminer qui habite chez qui.

Nous disposons de peu de variables caractérisant les enfants, quelques déterminants ressortent particulièrement. De manière logique, avoir un enfant âgé de moins de 18 ans augmente la probabilité de corésider très significativement (+51 %) par rapport au fait d'avoir entre 18 et 25 ans. De plus, la taille de la fratrie a également un impact : avoir cinq enfants ou plus augmente la probabilité d'habiter avec un enfant. À l'inverse, plus la taille de la fratrie est petite, plus la probabilité d'habiter dans un autre département est élevée. Le nombre d'enfants est fortement liée au niveau d'éducation des mères, les moins diplômées et les femmes n'ayant pas été scolarisées ayant un taux de fécondité une fois et demi supérieur à celles qui ont un niveau d'éducation supérieur au baccalauréat (Davie et Mazuy, 2010).

Les caractéristiques du logement jouent également un rôle. Habiter dans un HLM augmente la probabilité de corésidence tout comme le nombre de pièces disponibles dans le logement (+1,2 %). Cette variable permet dans une certaine mesure d'approximer les conditions socioéconomiques. Ainsi, les mères qui vivent dans un logement HLM ont vraisemblablement plus de difficultés financières.

Les femmes fragilisées par leur parcours de vie, par le veuvage, par l'absence de scolarité ont un lien géographique plus fort avec leur enfant, à la fois sans doute du fait de leur propre précarité mais aussi peut-être en raison des difficultés rencontrées par l'enfant dans sa propre vie. Ainsi, l'article d'Ogg et al. (2015) montre que la corésidence concerne plus souvent les jeunes hommes de familles modestes vivant dans des logements plus souvent situés en zone urbaine sensible où l'activité économique est dégradée. Le partage du logement apparaît comme une solution pour parer aux aléas de la vie, comme le soulignent les auteurs.

Il ressort de notre exploitation statistique que la proximité des femmes sans conjoint avec leur(s) enfant(s) est en lien avec leur propre parcours. Et de manière plus particulière, les femmes immigrées, provenant de pays en dehors de l'Union européenne, paraissent avoir des caractéristiques spécifiques (peu d'instruction, nombre d'enfants plus élevé, veuvage plus fréquent) qui posent des questions sociales particulières. Quid de cette population nombreuse et cependant sous-estimée ?

Encadré 2. L'enquête « Famille et Logements » de 2011

L'absence de sources dédiées à la population des femmes immigrées nécessite l'utilisation de bases de données au sein desquelles cette population est suffisamment représentée et dont les variables offrent l'information la plus large possible. L'enquête « Famille et Logements » (EFL, 2011) associée à l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2011, a été réalisée par l'Insee auprès de 360 000 personnes. Cette enquête est représentative de la population française métropolitaine âgée de plus de 18 ans et vivant en logement ordinaire. Appartenant à la série des enquêtes « Famille », elle a été la première associée au recensement dans sa nouvelle formule. Elle vise à recueillir la diversité des configurations familiales et la répartition spatiale des familles. L'échantillon permet d'analyser les évolutions des comportements familiaux, d'une génération à l'autre, dans les différents groupes sociaux. Il permet aussi de quantifier la fréquence de situations familiales minoritaires, inaccessibles dans les enquêtes habituelles dont la taille de l'échantillon varie de 3 000 à 20 000 personnes, mais significatives socialement : familles monoparentales ou recomposées, couples non cohabitants, jeunes veufs, etc. Nous avons utilisé ces données car elles permettent d'approcher les conditions de vieillissement des femmes immigrées sans conjoint et de caractériser leur risque de fragilisation.

L'échantillon sélectionné

Nous nous concentrons ici sur l'étude des femmes de 55 ans ou plus sans conjoint. La plupart sont repérées comme personne de référence dans l'enquête EFL, mais d'autres ne le sont pas. Pour ces dernières, nous avons récupéré les informations nécessaires concernant 1 914 individus (sur les 3 577). Notre échantillon final comprend 26 682 observations.

3. LES FEMMES IMMIGRÉES VIEILLISSANT, GRANDES ABSENTES DES POLITIQUES SOCIALES

Les résultats de l'analyse des données de l'enquête « Famille et Logement » ont mis en évidence une proximité géographique marquée des femmes immigrées avec leurs enfants. Ce résultat mérite d'être approfondi, notamment en définissant et caractérisant la population des femmes immigrées vivant sans conjoint. Qu'est-ce qui explique la plus grande proximité des enfants de femmes immigrées ? Cette présence vient-elle en compensation de différents manques ? Est-ce que moins de ressources, de réseau social, de bonne santé, de propension à la mobilité résidentielle, d'assurance lors de démarches administratives, bref moins d'accès aux droits de façon globale, peuvent conduire les enfants de ces femmes à se maintenir plus longtemps au domicile maternel ?

L'enjeu social est de taille car au sein des générations de femmes immigrées qui arrivent à l'âge de la retraite, la plupart sont venues en France dans le cadre d'un regroupement familial. Ayant peu travaillé ou, pour les actives, ayant exercé moins longtemps, plus fréquemment à temps partiel, ayant perçu des salaires inférieurs et plus souvent touchées par le chômage (Perrin-Haynes, 2008), le temps de la retraite se présente pour elles comme une période de fragilité accrue.

En étudiant la proximité des enfants, l'idée est aussi d'en poser la question des conséquences : dans le cas d'une cohabitation prolongée, nous pouvons émettre l'hypothèse que la situation sociale des femmes immigrées sans conjoint peut avoir une incidence sur le devenir résidentiel, mais aussi social et familial de leur(s) enfant(s).

Cette propension plus forte à la cohabitation au sein des ménages de parents immigrés a déjà été étudiée. Dans les pays non européens, notamment au Maghreb ou en Asie, la tendance des personnes âgées à cohabiter avec leurs enfants reste forte, signe de la prégnance de la piété filiale (Antonucci et Jackson, 2005). En France, l'enquête sur le « Passage à la retraite des immigrés » (Cnav, 2006) a également abordé ce thème. La cohabitation des parents âgés immigrés avec leurs enfants apparaît comme un souhait : « qu'il s'agisse d'une opinion générale ou de leur propre cas, les immigrés envisagent donc plus souvent l'accueil chez un enfant en vieillissant » (Attias-Donfut et Gallou, 2006, p.90). Les femmes immigrées,

lorsqu'elles sont originaires d'un pays d'Europe du Sud ou d'Afrique (Maghreb ou Afrique sub-saharienne), sont les plus nombreuses à envisager une recohabitation avec un enfant adulte. Cette proportion est par contre très faible parmi les femmes non immigrées qui vont de leur côté mettre en avant l'autonomie ou des valeurs plus individuelles pour expliquer soit leur maintien à domicile, soit, pour les plus «aventurières», de nouvelles formes de cohabitation après la retraite (babayagas, habitat autogéré, etc.). Lors d'une étude sociologique circonscrite à quelques départements du sud-ouest de la France, Jean Mantovani et Monique Membrado observaient en milieu rural la prégnance d'un modèle de type "communautaire traditionnel", associant relations familiales et relations extra familiales. En «milieu plus urbain, les liens fondés sur les valeurs de solidarité au sein des familles de statut social modeste, notamment parmi celles qui sont issues de l'immigration, ont souvent su garder toute leur force» (Mantovani et Membrado, 2000, p. 14), une solidarité qui peut se concrétiser sous la forme d'une cohabitation intergénérationnelle.

Une autre étude (Gallou et Vermeersch, 2011) interrogeant des femmes africaines sur leur idéal du «bien vieillir» a démontré que leur conception d'une vieillesse réussie s'inscrit au sein de valeurs telles que la solidarité familiale. La cohabitation intergénérationnelle apparaît comme allant de soi, pour les mères comme pour leurs filles. Les discours soulignent la force du modèle de soutien familial et la volonté de le reproduire. Au modèle occidental, structuré autour du principe d'autonomie, sont opposées la vie de famille et la communauté, laissant entendre l'importance d'être «bien entouré».

La connaissance de la population des femmes immigrées vieillissantes constitue le premier des enjeux, avant d'aborder les questions d'accompagnement de ces femmes, d'accès aux droits, de lutte contre l'isolement, de leur vieillissement et du soutien à apporter à leurs enfants aidants. Il convient de reconnaître qu'on sait peu de choses d'elles et de leur parcours. Le contraste avec la situation de leurs congénères masculins est saisissant puisque une abondante littérature grise

a longuement étudié les conditions de vie et de vieillissement de ces hommes¹⁰, à travers notamment la situation des résidents de foyers de travailleurs migrants.

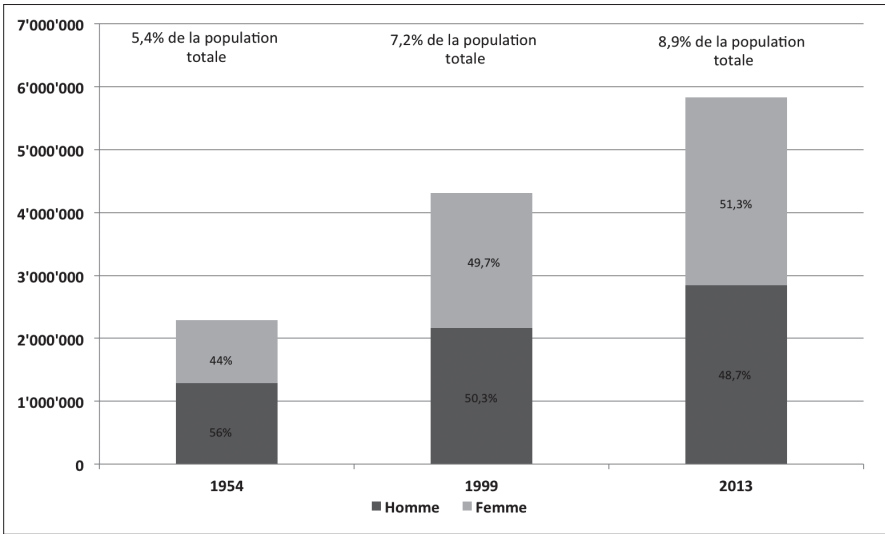
Alors qu'on se tourne aujourd'hui vers ces hommes, qu'on réhabilite les foyers, qu'on agit enfin, il n'y a, à notre connaissance, pas ou peu d'actions menées envers les femmes immigrées âgées.

3.1. MIEUX CONNAÎTRE CES FEMMES, UN ENJEU SOCIAL POUR LES PROCHAINES ANNÉES

Les femmes immigrées âgées constituent une population méconnue alors qu'en France aujourd'hui, plus d'un immigré sur deux est une femme. Comme Chantal Brutel l'écrivait en 2014 : « Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, concourant à combler les besoins de main d'œuvre ; les femmes représentaient alors 44 % des flux d'immigration. » Après 1974, les flux migratoires étaient surtout composés de femmes rejoignant leur conjoint. Ensuite, « à partir du milieu des années 1980, les femmes migrent de plus en plus souvent pour d'autres raisons que familiales, par exemple pour trouver un emploi en adéquation avec leur diplôme ou pour suivre des études » (Brutel, 2014). Le graphique 4 détaille l'évolution de la part des femmes au sein de la population immigrée. Jamais inférieure à 44 % tout au long du XX^e siècle, la proportion de femmes a progressivement augmenté pour dépasser celle des hommes et atteindre un peu plus de la moitié de la population immigrée en 2013.

10 Les anciens travailleurs immigrés arrivés en France dans les années 1960 et 1970, en provenance des anciennes colonies (du Maghreb notamment), sont dénommés « Chibanis » ce qui signifie « Anciens » ou « cheveux blancs » selon les traductions de l'arabe dialectal.

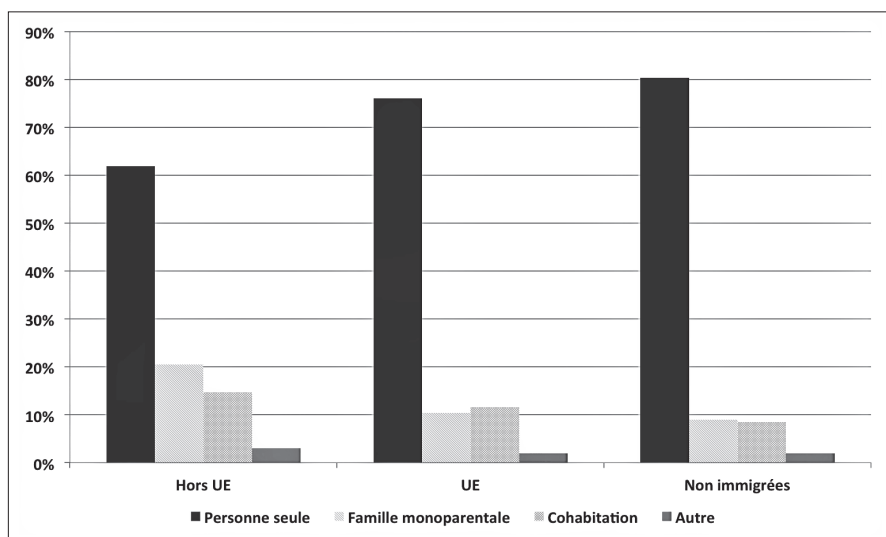
Graphique 4. Évolution de la proportion des hommes et des femmes immigrés de 1954 à 2013



Source: Recensements de la population, Insee 1954, 1999, 2013.

Plus jeunes, les femmes immigrées en provenance des pays tiers sont moins souvent veuves. Une des conséquences est leur plus faible représentation parmi les ménages isolés : 62 % contre 76 % des femmes en provenance de l'Union européenne et 80 % des non immigrées. Elles sont en revanche deux fois plus fréquemment à la tête d'une famille monoparentale (cf. Graphique 5).

Graphique 5. Types de ménage des femmes sans conjoint de 55 ans ou plus selon le statut d'immigration



Champ: Femmes de 55 ans ou plus, ne vivant pas en couple.

Source: Insee, enquête « Famille et Logements » 2011.

Ces chiffres sont à mettre en relation avec les récents résultats de l'Insee sur les couples et les familles (Bodier et al., 2015). Les familles monoparentales y sont décrites comme le type familial le plus soumis à la précarité. Certes, ce constat n'est pas inédit, mais rappeler la plus grande fragilité sociale et économique (40% de celles qui comprennent un enfant mineur se situent sous le seuil de pauvreté) confère à cette population d'étude un enjeu préventif. C'est par ailleurs le « type de famille qui s'est le plus développé au détriment des familles traditionnelles » selon Émilie Raynaud, coauteur de l'étude (Acs et al., 2015). Les familles monoparentales représentaient 16% des familles avec enfants mineurs en 1999 et 20% en 2011. La monoparentalité reste essentiellement maternelle (85%) et s'est répandue parmi les femmes les moins diplômées, ce qui est également l'une des caractéristiques des femmes immigrées de 55 ans et plus vivant sans conjoint.

Les auteurs de l'étude de l'Insee sur les couples et les familles rappellent que «le niveau de vie moyen des familles monoparentales (1 240 euros par mois en moyenne) est inférieur à celui des couples avec enfant(s) (1 880 euros en moyenne par mois). Vivre en couple permet d'accéder à un niveau de vie supérieur, notamment parce que les conjoints partagent alors les charges d'hébergement et d'équipement du logement.» (Bodier et al., 2015, p. 18).

Une étude récente menée dans le département de l'Essonne sur le parcours et la vie quotidienne des femmes âgées immigrées révèle leur vulnérabilité, l'importance de la famille et avant tout, des enfants (Bouzzine et Kossi, 2014). Le logement est également décrit comme protecteur et véritable «garde-fou contre la misère», étant donnée la faible sociabilité et le peu d'ouverture sur le monde extérieur. Le logement social accueille 34 % des femmes immigrées des pays tiers de notre échantillon, contre seulement 18 % des femmes immigrées de l'Union européenne et 16 % chez les non immigrées. Ce résultat est à mettre en relation avec un niveau de ressources inférieur en moyenne (une des conditions à l'entrée en logement social), un nombre moyen d'enfants supérieur et donc une taille moyenne des ménages supérieure également. En revanche, l'ancienneté dans le logement est moindre que pour les autres femmes, puisque 40 % y sont entrées il y a moins de 10 ans alors que seules un quart des non immigrées sont dans ce cas là. Une des hypothèses émises à ce stade de l'analyse concerne une rupture récente dans la vie de ces femmes (séparation, divorce ou veuvage) qui entraînerait la nécessité d'un changement de logement.

3.2. ENTRE AIDER ET SERVIR, L'ÉVOLUTION DE LA SOLIDARITÉ FAMILIALE COMME MODÈLE

Pour illustrer nos propos, nous proposons de mobiliser une partie des entretiens réalisés avec des femmes immigrées dans le cadre de l'enquête ESFIA¹¹. Pour les femmes africaines, le «bien vieillir» fait appel à des représentations idéales au sein desquelles la vieillesse est une valorisation de la

11 L'enquête «Entourage et soutien familial des immigrés âgés – le cas des familles africaines» a été réalisée en 2009 par la Cnav et portait sur les aspects identitaires, le rapport à la France et au pays d'origine, la famille et l'entourage, la citoyenneté, la discrimination. L'enquête

solidarité familiale. Le lieu idéal pour vieillir reste celui de la terre d'origine, où s'expriment les liens d'aide et de soutien vis-à-vis des aînés. Ce modèle du pays de l'enfance est souvent mis en opposition avec celui de la société d'accueil, perçue comme individualiste et négligeant les personnes âgées. Les deux extraits ci-dessous montrent que la vieillesse isolée est redoutée et que le retour en Afrique semble protéger de ce destin.

Parce qu'en Afrique on peut pas laisser une personne âgée toute seule, ça ne se fait pas chez nous. Donc c'est ce que j'ai expliqué à mes enfants. [...] C'est comme leurs histoires de maison de retraite : chez nous en Afrique y a pas ça ! Ta mère elle est vieille, ça y est tu vas la plaquer dans une maison de retraite, tu attends son héritage. Mais non, mais non ! Tu la prends, elle est à côté de toi. Donc moi je ne connais pas ça. Il y a toujours de la famille parce que la famille en Afrique c'est grand. Donc y a les enfants d'untel qui vont toujours s'en occuper (Binta, 58 ans, née au Togo).

Et puis là-bas on est encerclé, on est entouré par la famille. Là-bas dans la vieillesse on ne meurt pas seul, on ne vit pas seul. On est entouré au moins de trente à quarante personnes, dans une grande cour. Tandis qu'ici, quand on vieillit, on est tout seul. Quand je rencontre des vieilles dames de 70 ans qui tremblent dans la rue pour aller faire leurs courses, mais ça me fait pitié, ça me fait mal au cœur. Chez nous, à cet âge-là on sort plus de la maison, on a des gens, la famille qui s'occupe de tout ça ! De tout : des linges, du repas. Et puis la personne est entretenue jusqu'à sa dernière heure. C'est tout à fait différent de la vie d'ici, quand on vieillit, ah non ! (Fanta, 58 ans, originaire de Guinée).

Mères et enfants sont parfois à l'unisson lorsqu'il faut envisager l'avenir et le lieu de la vieillesse :

Je dirais plutôt en France, ainsi mes enfants pourraient s'occuper de moi et je profiterais également de mes petits-enfants (Juliette, 55 ans, congolaise).

Je dirais plutôt en France car nous [enfants] sommes tous ici en France et d'autre part qu'elle profite éventuellement de sa retraite et de la qualité de soins (André, 37 ans, fils de Juliette).

menée auprès d'une soixantaine de personnes appartenant à deux générations (parents et enfants) et représentant la diversité des immigrations subsahariennes en France.

Au gré des entretiens, on observe une évolution de ces modèles au contact de la société française permettant d'autres pratiques et comportements et notamment avec l'État-providence. Ces évolutions ont pu toucher les jeunes générations comme celles des parents. Dans ce cas, il s'agit d'une fille qui, ne s'imaginant pas « placer » sa mère en institution, sait d'ores et déjà qu'elle hésitera avant de l'accueillir chez elle, avec son mari et ses enfants.

Si j'avais les moyens financièrement, bah déjà je n'aurais pas envie qu'elle aille dans une maison de vieux, quand on voit déjà les maisons, enfin dès fois ils sont maltraités... Mais si j'avais les moyens, c'est d'avoir qu'elle ait une personne qui vive avec elle et qui l'aide un peu au quotidien, mais je me suis déjà demandé, est-ce que si j'avais une vie de famille en fait, avec mon mari, mes enfants, est-ce que si vraiment elle pourrait pas être toute seule, est-ce que je l'amènerais à la maison et ça, ça reste le gros point d'interrogation. Je ne sais pas. J'ai l'impression qu'en fait, dans une famille, c'est maman, papa, les enfants... Mais en même temps, je n'ai pas envie de la laisser tomber quoi. Je ne sais pas. Franchement, je ne sais pas du tout (Aïssa, fille de parents maliens, 22 ans).

Les interrogations des mères vieillissant seules quant à leur devenir et les réflexions de leurs enfants dévoilent des incertitudes sur les lieux du vieillir. Celles-ci rendent compte de la diversité de situations et du jeu des influences alors qu'il ne s'agit plus simplement de vieillir, mais de « bien vieillir ». L'histoire familiale et les parcours de vie amènent les individus à ajuster leurs projets en fonction de leurs proches, de leur situation sociale, résidentielle et de leur état de santé.

CONCLUSION

La place des enfants au sein des ménages est une question difficile à plusieurs titres. Tout d'abord, comme nous l'avons soulevé, la place ne peut se résumer au positionnement géographique de l'enfant. Le lieu d'habitation ne dit pas tout : comme l'ont relevé Bonvalet et Lelièvre : « la distance géographique ne peut pas être considérée comme un simple indicateur de proximité affective. En effet, dans nombre de cas, l'éloignement ne coïncide pas avec une rupture ou même avec un affaiblissement des liens entre générations. Au contraire, il peut être l'occasion de réactiver une relation, à travers les résidences secondaires ou les maisons de famille » (Bonvalet et Lelièvre, 2012, p. 133). Cependant,

pour limiter le risque d'isolement, des solidarités intrafamiliales se mettent en place, notamment par une proximité plus grande entre parents et enfants. Ce phénomène s'est observé ces dernières années en Europe où les pays du Sud, durement touchés par la crise, ont maintenu un lien étroit par une coresidence entre parents et enfants plus fréquente.

À l'âge de la retraite, les femmes, et plus particulièrement les femmes sans conjoint, sont les plus vulnérables. Nous avons essayé dans cet article de mettre en lumière les facteurs pouvant influencer la proximité des enfants avec leur mère sans conjoint en France à l'aide des données de l'enquête « Famille et Logement ». Les femmes plus âgées, plus souvent divorcées ou séparées, plutôt éduquées, ayant un ou deux enfants et ne résidant pas dans le parc HLM, vivent plus à distance de leurs enfants. En revanche, les femmes immigrées, plus jeunes et plus souvent veuves, moins instruites, ayant plus d'enfants et résidant plus souvent dans le parc HLM, cohabitent plus souvent avec un enfant.

La présence des jeunes générations auprès des femmes immigrées vieillissantes est importante. Non systématique, une certaine forme de solidarité familiale semble s'exprimer plus fréquemment, même si celle-ci peut être ébranlée par les aléas de la vie. Dans quelle mesure les discours et les pratiques ne relèvent-ils pas d'une nécessaire adaptation au champ des possibles ? Les femmes africaines ont-elles d'autre choix que de vieillir avec leurs enfants ? Une étude tenant compte de la diversité des femmes immigrées vieillissant en France reste à faire de façon à entendre et considérer d'autres points de vue. Pour ce qui est de « bien vieillir », chacun véhicule son propre cadre de référence hérité et construit à la fois selon son histoire de vie, sa trajectoire et ses projets.

À l'avenir, il conviendra de s'interroger sur les effets de la durée de vie en France : est-ce que comme pour les comportements démographiques (la fécondité par exemple), l'ancienneté de la présence en France va conduire à l'imprégnation de valeurs culturelles telles certaines normes familiales ? Ainsi, le devoir moral des enfants de s'occuper de leurs parents âgés jusqu'à cohabiter avec eux pourrait perdre un peu de terrain. Dans une société où le familialisme a laissé de plus en plus de place à des logiques plus individualistes et où chaque membre de la famille doit pouvoir suivre sa voie indépendamment des

autres, prolonger la cohabitation ou la reprendre, rester vivre chez ses parents ou les accueillir chez soi risque de se heurter de plus en plus souvent à un certain pragmatisme social et familial. La relation entre habitat et habitant doit ainsi être questionnée : se maintenir dans un logement durablement est-il un moyen de maintenir un niveau de vie et de relations familiales dans le temps alors même que le ménage a subi des transformations importantes au cours du temps (décès, rupture, décohabitation filiale) ? De plus, la vision des enfants de leur(s) parent(s) vieillissant et les contraintes ou devoirs qu'ils s'imposent sont autant de pistes à suivre dans de prochaines recherches.

BIBLIOGRAPHIE

- ACS M., LHOMMEAU B. et REYNAUD É., 2015, « Les familles monoparentales depuis 1990 Quel contexte familial? Quelle activité professionnelle? », *Dossiers Solidarité et Santé*, Drees, 67.
- ANTONUCCI T. et JACKSON J., 2005, « Ethnic and Cultural Differences in Intergenerational Support » in V.L. Bengtson and A. Lowenstein, *International Perspectives on families, Aging and Social Support*, Aldine de Gruyter Publishing, p.355-370.
- ATTIAS-DONFUT C. (dir), 1995, *Les Solidarités entre générations: vieillesse, famille, États*, Paris, Nathan.
- et DELCROIX C., 2005, « Les femmes immigrées face à la retraite », *Retraite et Société*, 43, p. 137-163.
- et GALLOU R., 2006, « L'impact des cultures d'origine sur les pratiques d'entraide familiale », *Informations sociales*, 134, p.86-98.
- BAROU J. (dir), 2011, *De l'Afrique à la France, d'une génération à l'autre*, Paris, Armand Colin.
- BEAUCHEMIN C., BORREL C. et REGNARD C., 2013, « Les immigrés en France, en majorité des femmes », *Population et Sociétés*, Bulletin d'information, Ined, 502.
- BODIER M., BUISSON G., LAPINTE A. et ROBERT-BOBEE I., (dir), 2015, « Couples et familles », *Insee Références*.

- BONNET C. et HOURRIEZ J.-M., 2012, «Inégalité entre homme et femme au moment de la retraite», *Femmes et hommes. Regards sur la parité, Insee Références*.
- BONVALET C. et LELIÈVRE É., 2005, «Relations familiales des personnes âgées», *Retraite et Société*, 45, p.43-67.
- , 2012 «Relations familiales des personnes âgées», in C. Bonvalet et É.Lelièvre (dir), *De la Famille à l'entourage. L'enquête Biographies et entourage*, Paris, Ined, p. 127-143.
- BOUZZINE E. et KOSSI L., (dir), 2014 *Femmes immigrées, l'entrée dans la vieillesse*, Centre de Ressources pour la Ville en Essonne.
- BRUTEL Ch., 2014, «Les immigrés récemment arrivés en France: une immigration de plus en plus européenne», *Insee Première*, 1524.
- COUPPIÉ T. et EPIPHANE D., 2007, «Vivre en couple et être parents, impacts sur les débuts de carrière», *Céreq Bref*, 241.
- CRENNER E., 1998, «La parenté: un réseau de sociabilité actif mais concentré», *Insee Première*, 600.
- CROGUENNEC Y., 2012, «L'état de santé de la population immigrée âgée», *Infos migrations*, 35.
- DAGUET F., 2016, «De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme», *Insee Première*, 1613.
- DAVIE E. et MAZUY M., 2010, «Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement», *Population*, 65-3, p.475-512.
- DELBÈS, C., GAYMU J. et SPRINGER S., 2006, «Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen», *Population et Sociétés*, Bulletin d'information, Ined, 419.
- GALLOU R., 2016, «Vieillir sans conjoint mais vieillir entourées: un défi pour les femmes immigrées», *Gérontologie et Société*, 38-149, p. 105-123.
- GOVE W.R., 1973, «Sex, Marital Status, and Mortality», *American Journal of Sociology*, 79-1, p.45-67.
- HANK K., 2007, «Proximity and Contacts Between Older Parents and Their Children: A European Comparison», *Journal of Marriage and Family*, 69, p. 157-173.

- HEFTER C., 2014, «Femmes immigrées âgées: une population ignorée», *ASH – Actualités Sociales Hebdomadaires*, 2878, p. 30-33.
- HU Y.R. et GOLDMAN N., 1990, «Mortality Differentials by Marital-Status – An International Comparison», *Demography*, 27-2, p.233-250.
- ISENGARD B. et SZYDLIK M., 2012, «Living Apart (or) Together? Coresidence of Eldrely Parents and Their Adult Children in Europe», *Research on Ageing*, 34-4, p. 449-474.
- KAMETTE F., 2011, «Analyse comparée La prise en charge de la dépendance dans l'Union Européenne», *Question d'Europe*, 196, Fondation Rober Schumann, Policy paper.
- MANTOVANI J. et MEMBRADO M., 2000, «Expériences de la vieillesse et formes du vieillir», *Informations Sociales*, «Vieillir: l'avancée en âge», 88, p. 10-17.
- OGG J., RENAUT S. et TRABUT L., 2015, «La corésidence entre générations adultes: soutien réciproque», *Retraite et Société*, 70, p. 106-125.
- PERRIN-HAYNES J., 2008, «L'activité des immigrés en 2007», *Insee Première*, 1212.
- SENGHOR H., 2015, «Le taux de remplacement du salaire par la retraite diminue au fil des générations», Drees, *Études et Résultats*, 906.
- «SOLITUDES DE FRANCE», 2015, Rapport de la Fondation de France, octobre.
- TRABUT L., 2014, «Configuration familiales et résidentielles: Quelles interactions? Influence de la répartition spatiale de la famille sur les modes d'habitats des personnes âgées», in L. Nowik et A. Thalineau (dir), *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*, Rennes, PUR, p. 187-200.
- VERMEERSCH S. et GALLOU R., 2011, «Autogestion et recohobition, deux formes de bien vieillir: Les enseignements d'une mise en perspective», *Écarts d'identité, Migration, Égalité, Interculturalité*, 118, p.36-48.

ANNEXE

TABLEAU A. RÉSULTATS DE L'ESTIMATION PROBIT ORDONNÉ (EFFETS MARGINAUX)

	CO- RÉSIDENCE		MÊME COMMUNE		AUTRE COMMUNE MÊME DÉPARTEMENT		AUTRE DÉPARTEMENT	
CARACTÉRISTIQUES FEMMES								
Âge	-0.001	***	-0.001	***	0.000	***	0.001	
<i>Statut marital</i>								
veuve	0.062	***	0.043	***	-0.027	***	-0.078	
mariée- séparée	0.032	***	0.017	***	-0.016	***	-0.033	
divorcée	référence		référence		référence		référence	
<i>Niveau d'études</i>								
pas de scolarité	0.101	***	0.038	***	-0.054	**	-0.085	
pas de diplôme	0.045	***	0.025	***	-0.022	***	-0.048	
CEP/BEPC	référence		référence		référence		référence	
CAP BEP	-0.010	**	-0.007	*	0.005		0.012	
BAC	-0.050	***	-0.036	**	0.021	***	0.064	
<i>Immigration</i>								
Hors union européenne	0.052	***	0.026	***	-0.027	***	-0.051	
Union européenne	-0.009		-0.005		0.004		0.010	
Non immigrée	référence		référence		référence		référence	
ENFANTS								
Avoir eu une fille	-0.028	***	-0.016	***	0.013	***	0.030	
<i>Nombre d'enfants</i>								
Un enfant	-0.031	***	-0.021	***	0.014	***	0.038	
Deux enfants	référence		référence		référence		référence	
Trois ou quatre enfants	0.052	***	0.029	***	-0.025	***	-0.056	
Cinq enfants ou plus	0.151	***	0.051	***	-0.080	***	-0.122	

Age du plus jeune enfant							
Moins de 18 ans	0.510	***	-0.070	***	-0.245	***	-0.195
Entre 18-25 ans	référence		référence		référence		référence
Plus de 25 ans	-0.325	***	-0.025	**	0.171	***	0.180
CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENTS							
HLM (oui/non)	0.043	***	0.023	***	-0.021	***	-0.045
Dans le logement..							
depuis moins de 5 ans	-0.043	***	-0.031	***	0.019	***	0.056
entre 5 et 10 ans	-0.052	***	-0.039	***	0.021	***	0.069
entre 10 et 20 ans	-0.039	***	-0.028	***	0.017	***	0.050
entre 20 et 30 ans	-0.034	***	-0.024	***	0.015	***	0.043
entre 30 et 40 ans	-0.026	***	-0.017	***	0.012	***	0.031
40 ans ou plus	référence		référence		référence		référence
Nombre de pièce(s)	0.012	***	0.007	***	-0.006	***	-0.013
EFFETS FIXES RÉGION	oui		oui		oui		oui

$R^2 = 0,06$

nombre d'observations = 26 682

Champ : femmes de 55 ans ou plus sans conjoint avec au moins un enfant

Calculs des auteurs.

Lecture : La probabilité d'habiter dans la même commune qu'un de ces enfants augmente de 2,6% pour les femmes immigrées d'un pays hors union européenne (par rapport à celles qui ne sont pas immigrées).

Source : Insee, enquête « Famille et Logements » 2011.